

(Plus tard)

M. Horace A. Olson (Medicine-Hat): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au premier ministre si des mesures ont été prises jusqu'à ce jour en vue de négocier à nouveau nos engagements en matière de défense nucléaire, comme il l'avait laissé entendre en janvier dernier?

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, le gouvernement étudie à l'heure actuelle toute la question de la politique de défense, et j'espère que bientôt un comité spécial de la Chambre entreprendra cette étude.

M. Olson: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. A quelle date peut-on s'attendre que ce comité soit institué?

Le très hon. M. Pearson: Dès qu'il sera humainement possible, monsieur l'Orateur, la Chambre aura l'occasion d'examiner cette question grâce à une résolution inscrite au *Feuilleton*.

(Plus tard)

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Je sais qu'il est parfaitement bilingue, et je me demande s'il pourrait, pour son propre plaisir, me répondre en français. Ma question s'inspire d'une déclaration du ministre de la Défense nationale; celui-ci a dit, en effet, que nous pouvions, sans consulter le Parlement, munir nos forces armées d'ogives nucléaires. Le premier ministre partage-t-il cette opinion?

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, le ministre de la Défense nationale n'a pas employé les termes que lui prête mon honorable ami. Toutefois, fort de l'appui du ministre de la Défense, je répète que sous peu le Parlement sera saisi du problème global de notre défense, notamment de la question des armes nucléaires et des divers systèmes d'armements.

CHURCHILL (MAN.)—MAINTIEN DE LA BASE
DU COMMANDEMENT STRATÉGIQUE AÉRIEN DES
ÉTATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert Simpson (Churchill): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Défense nationale. Par suite de l'annonce faite hier selon laquelle l'Aviation des États-Unis fermerait sa base du Commandement stratégique aérien à Frobisher Bay, le ministre pourrait-il dire à la Chambre si des projets semblables sont envisagés relativement à Churchill (Manitoba)?

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, il vaut mieux, je crois, que je prenne cette question

[Le très hon. M. Pearson.]

pour préavis et que j'y réponde au début de la semaine prochaine.

LE CABINET

ON DEMANDE DES PRÉCISIONS SUR LE MINISTRE
ET LE MINISTRE ASSOCIÉ DE L'AGRICULTURE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. D. Clancy (Yorkton): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Afin d'éviter toute confusion lorsque nous poserons des questions, pourrait-il indiquer qui sont le ministre de l'Agriculture proprement dit et son ministre associé et qui répondra aux questions?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, l'honorable député devrait savoir qu'il n'y a à l'heure actuelle qu'un seul ministre de l'Agriculture.

Une voix: Mieux vaudrait que les choses demeurent ainsi.

LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

ON DEMANDE DES RENSEIGNEMENTS SUR
L'ADMINISTRATION DES HÔPITAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre des Affaires des anciens combattants afin de dissiper les craintes de plusieurs anciens combattants et de lui fournir l'occasion de poser son premier geste à la Chambre à titre de membre du cabinet. Le gouvernement actuel se propose-t-il, à l'instar de son prédécesseur, de laisser à son ministère l'administration des hôpitaux des anciens combattants?

L'hon. Roger Teillet (ministre des Affaires des anciens combattants): Pour le moment, oui, monsieur l'Orateur.

(Plus tard)

M. George L. Chatterton (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Affaires des anciens combattants. Si j'ai bien compris une réponse antérieure du ministre, il ne songe pas, pour le moment, à modifier l'organisation actuelle des hôpitaux des anciens combattants dont l'administration relève du ministère des Affaires des anciens combattants. Le ministre peut-il nous informer si le gouvernement prévoit quelque changement à cet égard?

L'hon. M. Teillet: Monsieur l'Orateur, la question est à l'étude et je viens d'avoir l'occasion d'y jeter un coup d'œil cursif. Un groupe de fonctionnaires du ministère s'en occupe. Mais je n'entends pas donner une réponse qui puisse susciter des inquiétudes